

Plan stratégique académique 2014-2017

Ce troisième plan stratégique académique s'inscrit dans la continuité des deux précédents, il est la seconde fermeture de la boucle d'amélioration continue et donc l'ouverture d'un troisième cycle.

Il tient compte de l'évolution du contexte tant du point de vue de l'éducation nationale (« réorganisation des Greta », travaux sur la mission des CFC et des coordonnateurs) que de l'environnement (futurs lois sur la formation professionnelle, de décentralisation, mise en place de SIEG).

Comme tout plan stratégique, il ne dresse pas la liste exhaustive des actions menées par le réseau des Greta mais met en avant des axes prioritaires qui auront un effet levier sur le développement du réseau académique de formation continue.

Sa mise en place s'appuiera sur les méthodes validées pour les deux premières versions du plan stratégique académique : désignation d'un référent, extractions de données spécifiques de PROGRE. De plus, dans le cadre de la réorganisation en cours, ce plan stratégique sera structurant pour les contrats d'objectifs des Greta puis leurs plans pluriannuels de développement et les lettres de mission des personnels de direction concernés et des conseillers en formation continue.

PSAC 3

Axe 1 : Développer l'activité sur fonds privés

Action 1.1 : Déployer une action commerciale volontariste

Indicateur : chiffre d'affaires sur fonds privés

Action 1.2 : Systématiser le lobbying et la communication externe

Indicateur : image du réseau auprès des donneurs d'ordre privés

Action 1.3 : Continuer à structurer les agences et déployer les nouveaux référentiels CFC et coordonnateurs

Indicateur : part du temps de CFC consacrée à la démarche commerciale

Axe 2 : Maîtriser les coûts

Action 2.1 : Mutualiser les fonctions transversales

Indicateur : économies réalisées

Action 2.2 : Diminuer la part relative du H1

Indicateur : part du H1 dans les dépenses des GRETA

académie
Caen

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Le délégué académique à la formation continue
à

Madame et messieurs les présidents des GRETA

Mesdames et messieurs les CESUP des GRETA du
Calvados – Cotentin – Estuaires – Sud-Normandie

Mesdames et messieurs les CFC

Caen, le 19 septembre 2013

Objet : recueil des besoins pour le PAFOC 2014
Référence : 59/QP/MD

Rectorat
Délégation
Académique
à la formation
continue

Affaire suivie par :
Paul Quénet

Téléphone :
02 31 30 15 40

Télécopie :
02 31 86 79 28

Mel :
dafco@ac-caen.fr

Rectorat de Caen
168, rue Caponière
BP 6184
14061 Caen Cedex

Les travaux de constitution du PAFOC 2014 s'engagent dans la double perspective de mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance et de l'évolution de l'offre de notre réseau pour tenir compte des enjeux régionaux dans une période de montée du chômage et des demandes des grands donneurs d'ordre (multimodalité, insertion sociale et professionnelle).

La stratégie académique est toujours d'anticiper ces évolutions par une GPEC dynamique permettant la meilleure réponse collective. Aussi veillerons-nous à continuer à développer échanges et collaborations entre les acteurs du réseau. De plus, nous systématiserons l'accueil des nouveaux formateurs afin qu'ils s'emparent des pratiques et des ingénieries du réseau. A cet effet, des formateurs référents pédagogiques ont été formés en 2012-2013.

Les axes de développement que nous avons identifiés doivent guider la formalisation des besoins, qu'ils soient identifiés dans les entretiens professionnels ou nés des réflexions des agences, des GRETA ou du GIP FCIP.

D'une manière générale :

- Améliorer notre efficacité collective,
- Accompagner la réforme de la gouvernance du réseau,
- Accueillir les nouveaux personnels.

Pour les personnels à compétences pédagogiques :

1. La multimodalité et les compétences numériques,
2. Approches par compétences,
3. RCCSP,
4. L'évaluation des acquis des stagiaires.

Je vous remercie de faire parvenir vos besoins en formation à Isabelle ROULLEAU, IEN-FC, à l'adresse isabelle.roulleau@ac-caen.fr avant le 4 octobre 2013. Ce sera la première étape de la construction du PAFOC 2014. Celui-ci s'intégrera dans une animation pédagogique renouvelée qui donnera lieu à une suite prochaine.

Je vous prie d'agréer, mesdames et messieurs, mes salutations distinguées.

Le délégué académique
à la formation continue,


Paul QUÉNET

Stratégie d'élaboration du plan de formation

